

Découverte du Queyras

5 jours de randonnée en raquettes (en étoile), nuitées en gîte

Tel un jardin secret, tel un amphithéâtre sauvage dans l'océan des Alpes : le Parc Naturel Régional du Queyras. Il déploie l'harmonie de ses crêtes enneigées jusqu'aux frontières du Piémont italien. Ce territoire majestueux, qui a su depuis des siècles préserver son identité et ses traditions, saura vous charmer au gré des randonnées en raquettes. Nous traverserons les sous bois de mélèzes, les grands champs de neige et les vallons parsemés de hameaux traditionnels de ce lieu unique des Hautes-Alpes. Découvrez en raquettes l'âme d'un pays authentique et attachant... le Queyras.

DESCRIPTION DES RANDONNÉES

A noter : les transferts aux points de départ des randonnées sont assurés.

Randonnée jour 1 : Alpages de la Gardiole de l'Alp (2170 m)

Installation au gîte puis premiers pas en raquettes dans le Queyras sur un itinéraire des plus panoramiques. A l'adret, nous cheminons dans les alpages, entre les mélèzes, avant d'atteindre une petite bergerie. Une randonnée sur de vastes pentes en balcon au-dessus des hameaux à l'architecture traditionnelle du Queyras. Initiation à l'utilisation de l'ARVA.

Dénivelé : montée 400 m, descente 400 m horaire de marche ≈ 3 h 45

Randonnée jour 2 : Croix de Curlet (2301 m)

Descente vers le torrent de l'Aigue Blanche et montée en forêt de mélèzes jusqu'à la Crête de Curlet. Un site panoramique sur les sommets frontaliers et le village de Saint-Véran. Fin de journée dans la « plus haute commune d'Europe » à la découverte d'un patrimoine irremplaçable : habitats typiques, cadrans solaires, croix de mission et fontaines en bois.

Dénivelé : montée 660 m, descente 660 m horaire de marche ≈ 4 h 15

Randonnée jour 3 : Les Chalets de Clapeyto (2240 m)

L'itinéraire de randonnée traverse tout d'abord des forêts de conifères aux essences diverses : pins à crochets, pins sylvestres, mélèzes et quelques pins cembro. Nous cheminons dans des vallons entrecoupés de petits plateaux avant de pénétrer dans la douce lumière qui éclaire Clapeyto. Un décor grandiose où de nombreux chalets d'alpage témoignent de la vie d'autrefois dans le Queyras.

Dénivelé : montée 520 m, descente 520 m horaire de marche ≈ 5 h

Randonnée jour 4 : Chapelle de Clausis (2399 m)

Au départ de Saint-Véran, montée progressive dans une large vallée entourée de hauts sommets. La Chapelle de Clausis vous accueille aux abords d'un cirque magnifique, sous la silhouette de la Tête des Toillies. Le parcours est parsemé de chapelles, d'oratoires et passe sur le site d'une ancienne mine de cuivre. Nous poursuivrons peut-être jusqu'au Refuge de la Blanche (2500 m) situé au bord d'un lac.

Dénivelé* : montée 460 / 590 m, descente 460 / 590 m horaire* ≈ 5 h 15 / 6 h 30 (*selon destination)

Randonnée jour 5 : Sommet Bucher (2254 m)

Cheminement face à Molines en Queyras pour atteindre le plateau des Prés de Fromage et les tables d'orientation du Sommet Bucher. 2 h 30 d'effort, et puis d'un coup, à la sortie de la forêt, le cadre qui explose ! Un fabuleux belvédère sur le Parc Naturel Régional du Queyras. La randonnée s'achève à la Rua, petit hameau à l'architecture typique.

Dénivelé : montée 610 m, descente 610 m horaire de marche ≈ 4 h 45

Observation : itinéraires de randonnées et horaires de marche fournis à titre indicatif. Le programme peut être modifié suivant la météo, l'état du manteau neigeux, le niveau du groupe, les conditions locales particulières... Ces modifications (chronologie des randonnées, itinéraire, destination des sorties...) sont uniquement faites dans votre intérêt. Votre accompagnateur s'adapte et s'efforce de rendre votre séjour agréable et convivial, ceci en toute sécurité.

DESCRIPTION DU SÉJOUR

DURÉE : 5 jours / 4 nuits.

DATES PROPOSÉES : du 12 au 16 mars 2012
dates de votre choix (selon dispo.) pour les groupes ≥ 6 personnes.



PRIX PAR PERSONNE : 459 €

Prix incluant : l'encadrement, les demi-pensions en gîte, les pique-niques du midi, les transferts allers retours aux points de départ des randonnées, la taxe de séjour, les draps et les serviettes de toilette, le prêt du matériel (voir rubrique « MATÉRIEL FOURNI »).

Prix n'incluant pas : les boissons et autres dépenses personnelles, le transport aller retour du domicile au lieu fixé pour le rendez-vous et la dispersion, les assurances personnelles, les chaussures de randonnée pour les raquettes.

En option : l'assurance (annulation et interruption de séjours, bagages) et l'assistance pour un montant correspondant à 2,85 % du prix du séjour.

CONSTITUTION DU GROUPE : de 6 à 12 participants maximum.

NIVEAU REQUIS :   marcheur moyen.

La découverte du milieu montagnard, sous ses aspects naturels et humains, est privilégiée.

Pour les personnes découvrant la raquette à neige, cette discipline ne requière aucune technique particulière. Toutefois, par rapport à la randonnée à pied, cela peut s'avérer un peu plus physique selon l'état du manteau neigeux.

ENCADREMENT : accompagnateur en montagne diplômé d'Etat ayant la qualification raquette.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : nuitées en gîte (**chambres de 2 à 4 places équipées de sanitaires**). Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Les pique-niques sont accompagnés de vivres de course.

MATÉRIEL FOURNI : raquettes à neige, bâtons, matériel de sécurité (ARVA, pelle, sonde).

PORTAGE : sac à dos allégé, contenant uniquement vos affaires personnelles de la journée et votre pique-nique.

CARTOGRAPHIE : IGN Top 25, 3537 ET Guillestre - Vars, Risoul.
IGN Top 25, 3637 OT Mont Viso - Saint-Véran, Aiguilles.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLÉ

- un sac à dos confortable (40 à 45 l) qui permette d'accrocher les raquettes,
- des chaussures de randonnée ou spéciales raquettes à tige haute, imperméables, avec une bonne semelle,
- deux paires de chaussettes chaudes de randonnées,
- un pantalon de randonnée, confortable pour marcher, ou une tenue de ski nordique (privilégier la matière synthétique qui sèche plus vite),
- des sous-vêtements (synthétiques de préférence),
- deux sous pulls ou micro polaires à manches longues,
- un pull chaud ou une fourrure polaire,
- une veste imperméable et coupe-vent de type Gore-Tex avec un capuchon,
- une cape de pluie, une housse de pluie pour le sac à dos,
- du linge de rechange pour le soir (sous-vêtements, chaussettes, caleçon long/survêtement...),
- des chaussons légers,
- des moufles ou des gants performants (2 paires recommandées), des sous-gants fins en soie,
- un bonnet, une écharpe, une casquette (ou un bob),
- des guêtres,
- une gourde (minimum 1,5 l) ou un thermos incassable + 1 gobelet pour les pique-niques,
- des lunettes de soleil, de la crème solaire, un stick à lèvres,
- une trousse de toilette, une serviette de toilette,
- une mini pharmacie (paracétamol, bande adhésive élastique de type élastoplaste, pansements pour les ampoules, pansements multi-usages, antiseptique, antalgique, arnica, vitamine C, boules Quies, médicaments personnels...),
- du papier hygiénique,
- pour les porteurs de lunettes de vue, une paire de rechange (ou des lentilles),
- un appareil photo.

Vous pouvez compléter cette liste et l'adapter selon votre propre résistance au froid. Prévoyez en fonction de vos besoins des vivres de course supplémentaires (fruits secs, biscuits énergétiques...).

ACCUEIL ET ACCÈS

RENDEZ-VOUS : le jour 1 à **10 h** devant l'Office de Tourisme de Molines en Queyras.

FIN DE VOTRE SÉJOUR : le jour 5 en fin d'après-midi à Molines en Queyras.

ACCÈS :

Par le train : arrivée à la gare de Mont-Dauphin/Guillestre.

En venant du nord :

- liaison quotidienne Paris – Mont-Dauphin/Guillestre en train couchette,
- liaison quotidienne par TGV Paris-Valence et Paris-Grenoble puis correspondances pour Mont-Dauphin/Guillestre.

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon.

Un service de navette assure la liaison entre la gare de Mont-Dauphin/Guillestre et les villages du Queyras (informations et horaires au 04 92 502 505 ou sur www.05voyageurs.com et www.queyras-montagne.com).

Par la route : de Briançon ou de Gap, suivre la N94, prendre Guillestre par la D902 puis direction le Queyras.

Possibilité de covoiturage à partir de la gare TGV de Grenoble, nous contacter.

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour, n'hésitez pas à nous consulter.

RÉSERVATION

Inscription à plus de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour soit **138 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (13,08 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

L'acompte est prélevé dès que le départ est assuré.

Le solde de **321 €** est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Inscription à moins de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque du montant total du séjour soit **459 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (13,08 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

Le règlement par virement est possible (RIB communiqué sur demande).

Adresse : **Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS.**

ANNULATION ET ASSURANCES

Annulation de notre part de votre séjour : une autre destination vous est proposée ou vos versements vous sont remboursés. Aucune indemnité n'est versée.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

Annulation de votre part : quelque en soit le motif, il est impératif de nous prévenir au plus tôt par courrier ou par mail. Voici les frais d'annulation :

- . A plus de 30 jours du début de votre séjour : 50 € de frais de dossier,
- . De 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour est dû,
- . De 21 à 15 jours : 50%,
- . De 14 à 8 jours : 75%,
- . De 7 à 2 jours : 90%,
- . Moins de 2 jours : 100%.

Pour éviter ces frais, l'assurance « frais d'annulation et d'interruption de séjours » est vivement conseillée. Elle reste facultative et vous pouvez la refuser. Les garanties détaillées et les exclusions sont décrites sur la notice consultable en ligne ou disponible sur simple demande. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour.

L'assurance bagages et l'assistance sont incluses (voir notice).

Nous restons à votre service et vous souhaitons d'avance un AGRÉABLE SÉJOUR.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS

Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com

Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS